



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 Mars 2010

DOSSIER N° 8 :
FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE
A L'EQUIPEMENT DES
COMMUNES

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 30 Mars 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, MME RAUZY, M. PRIGENT, MME CAZAURANG, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, M. BARRIER, MME MACERON, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : MME LECLAIRE (à MME MANDARD), MME SALIN (à M. VALMIER), M. JALABERT (à M. PRIGENT), MME TRAORE (à MME CAZAURANG), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent :

Secrétaire : M. BLADOU

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010

DOSSIER N° 8 : FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES

RAPPORTEUR : M ZIMMERMANN

Monsieur ZIMMERMANN fait part à ses collègues des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F D A E C) votées par le Conseil Général lors du budget primitif 2010.

La réunion cantonale du 23 mars 2010, présidée par Monsieur Dominique VINCENT, Conseiller Général, a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 65 539,04 €.

Pour ce qui est des travaux de voirie, le financement propre de la commune doit être au moins égal à la contribution du Conseil Général.

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide d'affecter cette somme aux opérations suivantes figurant au budget :

De réaliser en 2010 les opérations suivantes :

<u>Voirie</u>	
Eclairage Public	510 000,00
Espaces Verts	35 000,00
TOTAL	545 000,00
<u>Autres investissements</u>	
Travaux dans les Ecoles	150 000,00
Travaux dans les bâtiments sportifs	50 000,00
Travaux dans les crèches et haltes-garderies	22 000,00
TOTAL	222 000,00
TOTAL GENERAL TTC	767 000,00
TVA à la charge de la Commune	125 695,65
Montant HT (base subventionnable)	641 304,35

- de demander au Conseil Général de lui attribuer une subvention de 65 539,04 € au titre de ces investissements,
- d'assurer le financement de la façon suivante :

<u>Voirie</u>	455 685,62
• Conseil Général, pour	46 569,46
• par emprunt, pour 40 % H.T. soit	163 646,46
• par autofinancement, pour 60 % H.T. soit	245 469,69
• TVA à la charge de la commune, pour	89 314,38
<u>Autres investissements</u>	185 618,73
• Conseil Général, pour	18 969,58
• par emprunt, pour 40 % H.T. soit	66 659,66
• par autofinancement, pour 60 % H.T. soit	99 989,49
• TVA à la charge de la commune, pour	36 381,27
<u>TOTAL TTC</u>	641 304,35

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE

Fait et délibéré le 30 Mars 2010

LE MAIRE,



Patrick BOBET

Détails des Investissements choisis pour cette demande de subvention

Voirie		Prévision TTC
Eclairage Public		510 000,00
1	Enfouissement réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public Rue Calixte Camelle	200 000,00
	Enfouissement réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public Rue Gauthier Lagardère	150 000,00
	Enfouissement réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public Rue Mathilde	160 000,00
Espaces Verts		35 000,00
2	réfection des allées du Parc de l'Ermitage	16 000,00
	Plantation d'arbres et d'arbustes dans les Parcs de la Ville	19 000,00
Total voirie TTC		545 000,00
Autres investissements		
Travaux dans les écoles		150 000,00
3	Maternelle du centre, rénovation de la Grande Salle d'hygiène	100 000,00
	Primaire centre 1, réfection des Installations électriques	50 000,00
Travaux dans bâtiments sportifs		50 000,00
4	Piscine, réfection des goulottes des deux bassin ainsi que les joints des margelles	30 000,00
	Salle Jean Martial, déplacement du tableau électrique situé dans la réserve de l'étage vers le tableau de la passerelle + remplacement de cette armoire + mise en conformités diverses	20 000,00
Travaux dans les crèches et haltes-garderies		22 000,00
5	Creches de la Chenille Verte, restructuration de l'aire de jeux, Fourniture et pose d'une structure + une maisonnette + 2 jeux sur ressorts	22 000,00
Total autres investissements TTC		222 000,00
Total Général		767 000,00
TVA à la charge de la Commune		125 695,65
Montant HT (base subventionnable)		641 304,35